

Réunion de Bureau

13 novembre 2023



Présents: MP CANET - L VALETTE - T LEMONNIER - L DEMANGE

P MANGEOLLE – S CLAUDON – G GREGORI

Invités: S DE OLIVEIRA – G FORMET

Excusé: M PETITJEAN – D CANET

Mot du président

- Les championnats reprennent leur place après la trêve des vacances scolaires d'automne
- Arrivé à ce stade de la saison, nous avons une bonne visibilité de ce que sera l'évolution du nombre de licenciés en fin de saison:
 - > + 5 % au global soit environ 2450 licenciés en fin de saison
 - > une augmentation de 8 % des féminines qui est importante et doit nous (Comité et clubs) amener à améliorer notre offre vis-à-vis de ces licenciées à tous les niveaux (joueuses, officielles, dirigeantes...)
- La société, le sport en général et le basket en particulier sont soumis à des tensions concernant la laïcité. Soyons fermes sur le sujet, nous appliquons la politique fédérale (voir à ce sujet la Note eFFBB « 2023-02-09 NOTE LR CD 6-DAJI Equipements des joueurs »)



Licences au 13/11/23

- FFBB: + 5 %
- Ligue Grand Est: + 6 %
- CD 88: 2063 licenciés contre 1967 au 13/11/22 soit + 5 %

 Le Comité des Vosges se situe au niveau de la moyenne nationale



Répartition par clubs

Licences au 11/11/23

Club	Nb
BASKET CLUB GOLBEY EPINAL	241
BASKET CLUB CHAVELOTAIS	221
BASKET CLUB THERMAL	190
ENTENTE SPORTIVE THAON BASKET BALL (E.S. THAON BASKET BALL)	168
EFFORT BASKET MIRECOURT	163
SAINT DIE VOSGES BASKET	148
AS DES MYRTILLES DE CORCIEUX	140
LA VALDAJOLAISE	118
ENSEMBLE BASKET REMIREMONT LE THILLOT	109
AJ GRINGEAUDE GRANGES	97
BASKET CLUB GIRONCOURT	96
CHARMES BASKET CLUB	62
ESPERANCE HENNEZEL	57
SAINT AME ASSACS	53
AS ST NICOLAS LIFFOL-LE-GRAND	51
SO LA BRESSAUDE	38
AS GERARDMER	34
SL RAMBERVILLERS	29
AS XERTIGNY	16
AS LA PATRIE PLAINFAING	15
CD VOSGES HORS ASSOCIATION	8
BASKETBALL CLUB DE SALM	1
GOLDEN SWITCH	1
Total	2056

Catgéorie	F			М		Total		
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb		
S	199	9,68%	464	22,57%	663	32,25%		
U10	44	2,14%	91	4,43%	135	6,57%		
U11	40	1,95%	80	3,89%	120	5,84%		
U12	42	2,04%	74	3,60%	116	5,64%		
U13	50	2,43%	99	4,82%	149	7,25%		
U14	31	1,51%	105	5,11%	136	6,61%		
U15	27	1,31%	99	4,82%	126	6,13%		
U16	19	0,92%	73	3,55%	92	4,47%		
U17	7	0,34%	52	2,53%	59	2,87%		
U18	12	0,58%	39	1,90%	51	2,48%		
U19	4	0,19%	25	1,22%	29	1,41%		
U20	8	0,39%	12	0,58%	20	0,97%		
U4	5	0,24%	2	0,10%	7	0,34%		
U5	14	0,68%	22	1,07%	36	1,75%		
U6	19	0,92%	39	1,90%	58	2,82%		
U7	23	1,12%	49	2,38%	72	3,50%		
U8	33	1,61%	58	2,82%	91	4,43%		
U9	29	1,41%	67	3,26%	96	4,67%		
Total	606	29,47%	1450	70,53%	2056	100,00%		

Répartition par catégorie et par genre

2056
Nombre de Licences

24 Nombre de Club



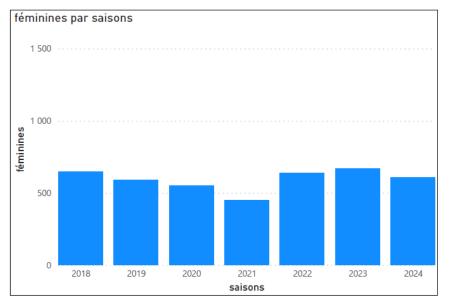
Répartition par année et par genre

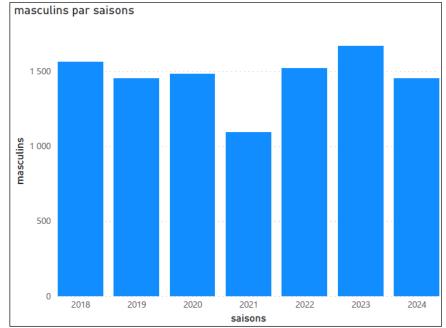
Licences au 11/11/23

Sexe saison	F Nb	%	M Nb %		Total Nb	%			
2024	606	29,47%	1450	70,53%	2056	100,00%			
2023	668	28,62%	1666	71,38%	2334	100,00%			
2022	636	29,49%	1521	70,51%	2157	100,00%			
2021	448	29,07%	1093	70,93%	1541	100,00%			
2020	551	27,09%	1483	72,91%	2034	100,00%			
2019	591	28,96%	1450	71,04%	2041	100,00%			
2018	646	29,27%	1561	70,73%	2207	100,00%			
Total	4146	28,85%	10224	71,15%	14370	100,00%			







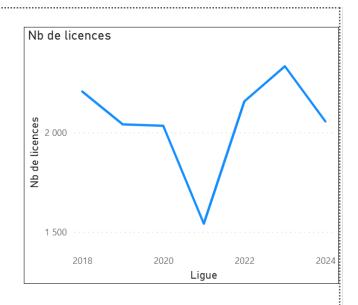




Licences au 11/11/23

Répartition par année et par clubs

ĺ	Club	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ţt ⊠	• •
-	BASKET CLUB CHAVELOTAIS	172	163	180	173	230	252	221	1391	
-	Basket Club Thermal	203	192	181	127	190	229	190	1312	
-	AMBITION SPORTIVE GOLBEY EPINAL	288	272	276	139	224			1199	
-	SAINT DIE VOSGES BASKET	167	149	173	106	141	197	148	1081	
-	EFFORT BASKET MIRECOURT	157	143	138	104	154	148	163	1007	
-	LA VALDAJOLAISE	136	136	138	126	124	153	118	931	
-	AS DES MYRTILLES DE CORCIEUX	111	104	89	95	113	143	140	795	
-	ENSEMBLE BASKET REMIREMONT LE THILLOT	131	113	117	78	105	131	109	784	
-	BASKET CLUB GIRONCOURT	121	107	114	67	115	117	96	737	
-	ENTENTE SPORTIVE THAON BASKET BALL (E.S. THAON BASKET BALL)				109	222	214	168	713	
-	AJ GRINGEAUDE GRANGES	100	97	101	58	84	96	97	633	
-	BASKET CLUB GOLBEY EPINAL						217	241	458	
-	AS GERARDMER	80	81	66	40	57	64	34	422	
-	TETRAS BASKET VOSGES	79	71	72	93	97			412	
-	SAINT AME ASSACS	74	63	60	43	53	56	53	402	
-	ESPERANCE HENNEZEL	50	59	52	49	70	61	57	398	
1	AS ST NICOLAS LIFFOL-LE-GRAND	52	44	50	44	59	56	51	356	
-	SO LA BRESSAUDE	50	45	49	30	39	44	38	295	
-	CHARMES BASKET CLUB	27	38	21	1	1	63	62	213	
-	AS XERTIGNY	63	52	42	10	19	9	16	211	
-	SL RAMBERVILLERS	42	46	40	1	1	23	29	182	
-	AS LA PATRIE PLAINFAING	30	23	29	11	31	24	15	163	
-	ASC BAN DE LAVELINE	16	19	19	11	20	16		101	
-	BASKET CLUB JULIANA DE NOMEXY	17	18	19	17				71	
-	CD VOSGES HORS ASSOCIATION	6	6	8	9	8	9	8	54	
-	STADE ATHLETIQUE SPINALIEN	16							16	
-	RAON BASKET CLUB	14							14	
-	GOLDEN SWITCH						11	1	12	
-	LES COYOTES DE SAINT DIE DES VOSGES	5							5	
-	BASKETBALL CLUB DE SALM						1	1	2	
-	Total	2207	2041	2034	1541	2157	2334	2056	14370	





Réunion des présidents de CD de la ligue Grand Est

- Au cours de la réunion des présidents de CD de la ligue Grand Est du 4 novembre il a été décidé que pour les championnats interdépartementaux, les règlements sportifs applicables sont ceux du CD organisateur de la compétition (et non ceux du CD auquel le club appartient)
- Une démarche d'harmonisation des règlements est initiée avec comme objectif de faire voter les modifications aux AG de Juin / Juillet 2024



Réunion des présidents de CD de la ligue Grand Est

- Il s'avère que les clubs du 54 peuvent présenter 12 joueuses U15F dans leur championnat. Cela n'a pas été prévu dans le règlement du CD88. Pour harmoniser ce championnat interdépartemental géré par la Commission Sportive du 88, le Bureau décide de déroger à la règle et d'autoriser l'inscription de 12 joueuses sur eMarque.
- La Commission Sportive va se mettre en relation avec les clubs concernés ainsi qu'avec les Commissions Sportives départementales concernées.



Manifestations sportives départementales

- Le Président L VALETTE est en relation avec la Direction Technique Nationale pour accueillir un tournoi international avec 4 équipes. De plus amples renseignements au cours des prochaines réunions
- Demande de la Ligue pour accueillir le Tournoi Inter-Secteurs U14 de la Zone Nord Est. 40 filles + 40 garçons + 12 adultes à accueillir et à héberger. G FORMET regarde ce qu'il est possible de faire en fonction du cahier des charges



2023-10-26 NOTE LR CD 4-PCT-Clubs-Pass'Sports-Suivi-Transmission-VFIN.pdf

La fin octobre signe l'arrivée à mi-parcours du dispositif Pass'Sport pour cette saison 2023-2024. Les dernières demandes de remboursements des codes Pass'Sport pourront être réalisées lors de la dernière quinzaine du mois de décembre. La FFBB en a délivré 60 968.

Pour les clubs qui ont encore des demandes à déposer ou qui n'en ont pas encore remis, il est rappelé que des notes eFFBB sont mises à disposition depuis juillet 2023 et que la date limite de la période d'éligibilité est fixée au 31/12/2023



2023-11-02 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-CLUBS-Guide fiches pratiques-VFIN.pdf

Face aux questions parfois nombreuses et/ou récurrentes des structures, la fédération a développé depuis l'année dernière des fiches pratiques permettant de répondre de manière opérationnelle et rapide à une problématique d'une structure (pour l'instant essentiellement clubs). Ces fiches ont été regroupées dans un ouvrage amené à être augmenté, actualisé régulièrement et disponible sous eFFBB.

Les fiches pratiques sont réparties selon les différentes thématiques du projet sportif fédéral. Celles-ci respectent une charte graphique précise. Elles sont présentées via une feuille A4 contenant un titre, une synthèse, un "pourquoi", un "comment", une checklist et un QR code.



Le guide rassemble l'intégralité des fiches pratiques créées dans un seul document. L'objectif est ainsi de faciliter la consultation des fiches pratiques et d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les thématiques abordées.

Ce guide complète le projet sportif fédéral en explicitant le "comment faire" sur certains dispositifs ; c'est bien une aide à la mise en œuvre et à la déclinaison du projet sportif fédéral.

Les fiches pratiques sont accessibles désormais à partir de la page d'accueil d'eFFBB.





Une fois sur la page « fiches pratiques », vous trouverez :

- En introduction une présentation du projet
- Le guide en téléchargement dans la page
- Une version en ligne des fiches individuelles avec les mêmes chapitres sous forme de menu déroulant





Cet outil doit être vivant, pour cela il doit vivre grâce à une démarche collective :

- Lorsqu'une fiche pratique vous semble obsolète ou incomplète, nous comptons sur vous pour nous remonter les informations
- Nous vous invitons à nous soumettre les problématiques qui nécessiteraient selon vous de réaliser de nouvelles fiches
- Enfin, vous pouvez créer des fiches et nous les transmettre. Pour vous permettre de créer vos fiches pratiques tout en respectant la charte graphique, nous vous laissons un modèle vierge à disposition sur eFFBB sur la page des fiches pratiques.



2023-11-07 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE-OFFICIELS - Précisions sur les règles de jeu spécifiques FFBB jusqu'en U15.pdf

Rappel sur les règles de jeu spécifique FFBB dans les catégories jeunes jusqu'à U15.

Pour favoriser le jeu rapide, après une violation en zone arrière, l'arbitre ne doit ni prendre ni toucher le ballon avant que la remise en jeu soit effectuée, sauf en cas de temps-mort, faute ou autre arrêt de jeu prolongé (blessure, ballon dans les tribunes, ...).

Précisions apportées aux questions fréquemment posées

Les remplacements sont autorisés pour les 2 équipes après un unique ou dernier lancer-franc réussi, quel que soit le moment de la rencontre, quelle que soit l'équipe effectuant la remise en jeu.

Les remplacements sont autorisés pour l'équipe qui encaisse un panier dans les 2 dernières minutes du dernier quart-temps ou d'une prolongation. L'autre équipe peut dans ce cas bénéficier également d'un remplacement.



2023-11-07 NOTE LR CD CLUBS 0-SGL SAVE THE DATE - Rendez-vous FFBB-Clubs du 13 Novembre 2023 VFIN.pdf

Le prochain « Rendez-Vous FFBB » avec les clubs est prévu le lundi 13 novembre prochain de 19h à 20h30 via Teams.

Le programme est le suivant :

- Rappel sur les échéances à venir
- Informations générales
- La minute juridique : organiser une manifestation la to do list
- Présentation du Label FFBB Citoyen
- Présentation de l'intérêt à souscrire l'assurance fédérale
- Point sur le pacte #Tousengagés
- Ouverture de la campagne CTC

Un message de rappel a été adressé aux clubs



Infos

- Température dans les Gymnases : D CANET s'est renseigné auprès de la Commission Salles. Aucune température limite ne figure dans le règlement. Il appartient aux clubs de se rapprocher de la collectivité qui gère le gymnase pour les alerter sur le relevé de température et leur rappeler que certaines rencontres ont lieu en dehors des week-end et notamment le vendredi soir
- Participation à la Conférence sur le Sport organisée par le Conseil Départemental le 23 novembre en compagnie de G FORMET



Journées de l'arbitrage

- Opération de recrutement : Une matinée de découverte de l'arbitrage s'est tenue le 12 novembre à Golbey, animée par A ROUSSEL et Y PERRIN.
- 6 participants, c'est bien dommage de voir le peu d'engouement des clubs. C'est l'occasion de faire découvrir l'arbitrage et, ainsi, de s'inscrire dans la logique du pacte Tous Engagés



Note eFFBB

2023-10-30 NOTE LR CD 2-PFE OFFICIELS Gestion des Arbitres
Stagiaires Départementaux et commande des livrets des arbitres VFIN.pdf

- Le CD va commander des Cahiers de l'Arbitre Départemental en faveur des arbitres stagiaires départementaux du comité et des écoles d'arbitrage.
- Chaque comité a l'obligation d'organiser au minimum une session de préparation à l'examen d'arbitre départemental, sous quelle que forme que ce soit. Le comité peut également déléguer la formation à des écoles d'arbitrage de niveau 2 avec lesquels il aura établi une convention (au minimum un formateur labellisé ou validé par le comité).
- En tout état de cause, seul le comité est habilité à organiser et valider l'examen (EAD), saisir les candidats sur FBI, saisir les diplômes et attestations d'assiduité pour prise en compte dans le cadre du Pacte Officiel #TousEngagés.



- Chaque comité a l'obligation de saisir chaque saison les nouveaux stagiaires départementaux entrant en formation :
 - Les arbitres en formation avec les comités
 - Les arbitres en formation au sein des écoles d'arbitrage (à réclamer aux écoles)

Seuls les arbitres enregistrés comme stagiaires départementaux avec une date de début postérieure au 1er juillet 2023 seront pris en compte dans le cadre du Pacte Officiel #TousEngagés.

Avertissement : Pour être pris en compte, les stagiaires « redoublants » n'ayant pas validé leur diplôme EAD la saison précédente doivent avoir une date de fin sur FBI pour 2022-2023 et une nouvelle date de début au niveau stagiaire départemental pour la saison 2023-2024, postérieure au 15 juin 2023.



• En cas de réussite à l'examen, Le CD enregistre le « diplôme arbitre départemental » dans la fiche licence de l'arbitre avant le 15 juin 2024. Cette action génèrera automatiquement le niveau D2 pour cet arbitre.

Avertissement : si un comité se contente d'enregistrer un changement de niveau pour l'arbitre réussissant l'examen sans enregistrer le diplôme, cet arbitre ne sera pas comptabilisé pour le Pacte Officiel #TousEngagés

• En cas d'échec à l'examen, si le candidat a été assidu à la formation et a passé l'examen, le CD enregistrera « l'attestation d'assiduité » dans la fiche licence de l'arbitre avant le 15 juin 2024 pour les formations du comité comme pour celles des écoles d'arbitrage.

Avertissement : si un comité n'enregistre pas cette attestation avant la date requise, cet arbitre ne sera pas comptabilisé pour le Pacte Officiel #TousEngagés.

• Les candidats sans attestation d'assiduité ni diplôme saisi sur FBI avant le 15 juin 2024 ne sont pas pris en compte pour le Pacte Officiel #TousEngagés.



• Les diplômes de l'examen d'arbitre départemental sont saisis et délivrés par les ligues dès l'envoi du tableau des réussites et échecs par les comités. La matrice du Diplôme a été envoyée à chaque CTO (Conseiller technique des officiels) qui pourra ainsi éditer les diplômes dans les meilleurs délais.



- BF jeunes : début d'une session de formation à Saint-Dié-des-Vosges le 12 novembre 2023 pour 6 candidats sur les 9 inscrits initialement. On peut noter l'implication des présents
- DETB: Pas de sessions dans les Vosges en raison du faible nombre d'inscrits.
 Ceux-ci seront rattachés au CD54
- Sélections départementales : Des stages filles et garçons ont eu lieu séparément à Granges sur Vologne pendant les vacances de la Toussaint. Ce rassemblement était organisé conjointement avec le CD54. Il est souligné ici le très bon accueil reçu dans la nouvelle structure d'hébergement et les facilités de déplacement avec le gymnase tout proche.



Trésorier

- Acompte licences : pour le premier tiers du 30/10/2023, 1 seul club n'est pas à jour à hauteur de 400 euros. Une relance sera effectuée avec prochain tiers du 30/11/2023. Le total qui sera appelé s'élève à 40 350 euros.
- Caisse de péréquation: le tableau est fait et le règlement se fera en 2 acomptes. Le 1^{er} acompte sera prochainement facturé pour un règlement attendu pour le 30/11/2023 d'un montant de 10482 euros. Les arbitres ont été réglés pour 4133 euros sur les frais de septembre et octobre
- Situation des clubs : pas de difficultés notoires sur les règlements des factures et amendes à ce jour. 2 clubs doivent encore 33 euros pour l'un et 8 euros pour l'autre
- Cette année, des différences sont apparues entre le dû et le reçu lors des affiliations cotisations et engagements. Il reste, après relances, à régulariser pour 3 clubs les sommes de 11 ou 2 ou 1 euro



Trésorier

- Le suivi du budget avec le prévisionnel sera fait pour la réunion de janvier avec
 - une rectification du compte salaires et charges compte tenu de la situation maintenant connue des contrats et emplois
 - Licences à hauteur de ce qui était prévu
 - Recettes encaissées pour les affiliations : 4200 euros pour 4200 prévus
 - Cotisations 4262 euros pour 4000 prévus
 - Engagements 6373 euros pour 7500 prévus
 - Ajout d'une ligne en plus pour fond de développement arbitres comme prévu par le Pacte Tous Engagés



Pôle Compétitions

- Il n'y a eu qu'un seul week-end sportif depuis le dernier bureau en raison des vacances scolaires)
- Depuis le début de saison, on recense
 - 13 Fautes techniques dont une seule ce week-end
 - 1 e-marque incomplète (pas de numéro licence pour le Délégué de club et les OTM)
- Coupe des Vosges : Les clubs ont jusqu'au 1/12 pour candidater à l'organisation des Finales. 2 clubs se sont déjà manifestés



Pôle Développement

- Les U9 et U11 débutent leurs rencontres le week-end prochain. Merci à G
 FORMET et M ALAVOINE pour avoir réalisé les calendriers
- Le Tournoi FIEGEL de Remiremont s'est tenu le 11/11. C'est un tournoi de belle facture avec, cette année, plus d'équipes et plus de participants. C'est encourageant
- 3x3:
 - en attente des engagements des clubs avec peu de retour pour l'instant
 - Stage pendant les vacances avec une belle participation d'une quarantaine de jeunes. Le CD va étudier la possibilité de de développer ce stage dans d'autres secteurs (Remiremont, Saint Dié...). Un stage se tiendra à Vittel pendant les vacances d'avril



Pôle Développement

- Basket Féminin : S WEINACHTER prend en charge l'animation et notamment dans le cadre de la journée du basket féminin. A noter qu'il faudra développer plus encore les U9F
- Fête de Noël du baby : on recherche un Père Noël



Communication

- La Newsletter est en construction et devrait bientôt être adressée aux licenciés
- S CLAUDON reprend en mains les portraits des acteurs du basket vosgien
- Il est toujours à la recherche d'éléments (photos, documents, souvenirs) pour la constitution du patrimoine historique des clubs vosgiens



conseil d'honneur

Suite à la parution des rapports de la dernière réunion j'ai adressé à mes deux collègues un message leur demandant de se préparer à être mis à contribution donc à se documenter en vue d'une réunion à venir. Le Conseil sera sollicité sur le sujet du voile religieux avec une réflexion à mener en fonction du règlement à appliquer, du bon sens à avoir et du respect des valeurs. Cette réunion pourrait se tenir le 12 janvier avant le Comité Directeur pour présenter le rapport au bureau le 13 février 2024.

L'article 15 du règlement du Comité publié cette année stipule déjà que « le port de tout équipement à connotation religieuse ou politique est strictement interdit à l'ensemble des joueurs et acteurs de la rencontre. Le cas échéant l'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre». Il va déjà dans ce sens pour le respect de la laïcité.



Signature

Le Président

Luc VALETTE

Le Secrétaire Général

Gilles GREGORI